

LES MOYENS FINANCIERS

Les ressources

Le tableau ci-dessous indique la répartition des ressources de l'École en 2010 et en M€.

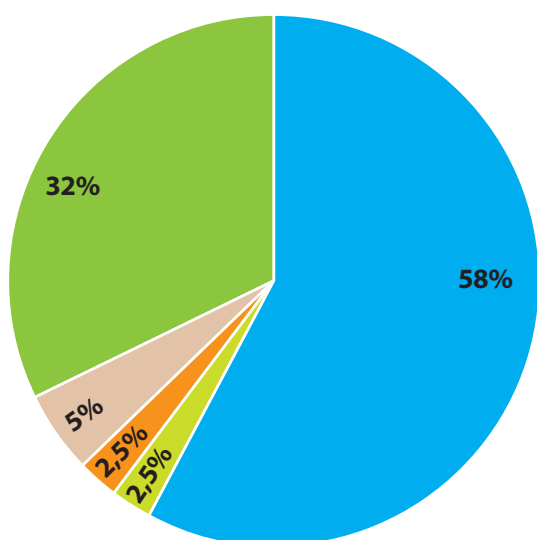
Ressources	2009	2010	2011 prévisionnel
MINEFI	45,9	47,2	48,2
Personnel affecté ⁽¹⁾	19,0	18,5	19,0
Personnel EPA	17,0	17,4	18,0
Bourses	0,4	0,4	0,4
Vacations	1,3	1,8	1,8
Fonctionnement	4,7	5,2	5,3
Investissement	3,5	3,9	3,7
Autres ressources EPA	2,1	2,5	3,2
Produits de gestion et financiers	0,3	0,3	0,2
Ressources affectées	0,1	0,5	1,3
Taxe d'apprentissage	1,4	1,4	1,4
Subventions collectivités	0,3	0,3	0,3
Ressources hors EPA	40,6	41,1	41,0
Armines	30,0	30,1	30,0
Fondation Fi3m	3,6	4,0	4,0
CNRS ⁽²⁾	1,0	1,0	1,0
Autres partenaires	6,0	6,0	6,0
Total	88,6	90,8	92,4

(1) montant global des rémunérations brutes et charges employeur versées ou provisionnées par l'État pour les personnels affectés à MINES ParisTech ; ne sont pas prises en compte les rémunérations des ingénieurs-élèves de MINES ParisTech en formation à l'École.

(2) hors moyens attribués par le CNRS au LMS, principalement rattaché à l'École Polytechnique, comptabilisés dans la rubrique « partenaires ».

Les dépenses issues de la comptabilité analytique

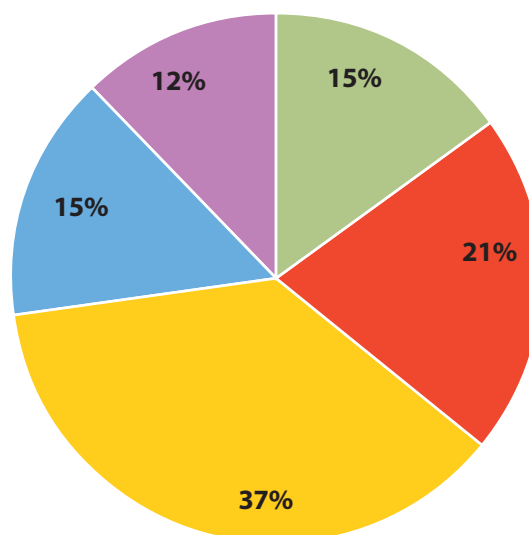
Enseignement* (20,5 %)



- Cycles Ingénieurs
- Mastères spécialisés
- Master DNM
- Doctorat
- Autres (extérieur, formation continue...)

* hors rémunération des étudiants

Recherche** (79,5 %)



- Sciences de la terre et de l'environnement
- Énergétique et génie des procédés
- Mécanique et matériaux
- Mathématiques et systèmes
- Économie, management, société

** y compris encadrement du doctorat : 5,5 %